SOUPE

UMP



C'est dans un souci à la fois de réalisme et d'ambition pour la France que les 364 députés du Groupe UMP ont travaillé, selon les orientations déterminées par le Président de la République, avec les Gouvernements de Jean-Pierre RAFFARIN et Dominique de VILLEPIN, afin de lever les freins à la construction d'une croissance sociale, et de préparer l'avenir dans une République aux valeurs réaffirmées.

Parce que le chômage et l'exclusion fragilisent aujourd'hui considérablement notre cohésion sociale, parce que la valeur du travail comme facteur d'accomplissement personnel et collectif doit encore être davantage réhabilitée, la majorité s'est fixé une priorité absolue : l'emploi. C'est pour cette raison qu'elle a habilité le Gouvernement à prendre par ordonnance des mesures d'urgence pour l'emploi et qu'elle a discuté, amendé et voté notamment la loi en faveur des petites et moyennes entreprises, la loi pour la confiance et la modernisation de l'économie, la loi portant réforme de l'organisation du temps de travail dans l'entreprise, la loi de sauvegarde des entreprises... De manière plus ciblée vers les secteurs à fort potentiel d'emploi, les parlementaires ont adopté la loi relative au développement des services à la personne, la loi relative aux assistants maternels et aux assistants familiaux...

Par ailleurs, cette action déterminée nécessite une confiance qui ne saurait se reconstruire sans la réaffirmation de valeurs républicaines essentielles, au premier rang desquelles l'autorité de l'Etat. C'est ainsi que la majorité a su répondre à une situation de crise, avec la loi prorogeant l'état d'urgence dans les quartiers en difficultés. Elle a également poursuivi son effort pour améliorer encore la sécurité des citoyens, les députés UMP étant notamment à l'origine de la loi relative au traitement de la récidive des infractions pénales.

L'initiative parlementaire a également permis d'aborder d'importants sujets de société, avec la loi relative aux droits des malades et à la fin de vie ; et de revoir le fonctionnement de certaines formes de solidarité, notamment avec la loi portant réforme de l'adoption.

Soucieuse d'agir pour améliorer concrètement la vie des Français, la majorité a continué, dans le droit fil des grandes réformes engagées (retraites, assurance maladie...), à construire courageusement l'avenir. C'est ainsi qu'après de nombreux mois de concertation et un grand débat national, elle a élaboré la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école. Par ailleurs, les députés UMP ont, pour la quatrième année consécutive, voté une loi de finances orientée vers la maîtrise des dépenses publiques, y ajoutant la nécessaire modernisation de notre système fiscal.

Attentive au développement durable et à l'adaptation de notre économie aux défis de notre temps, la majorité a aussi voté une importante loi d'orientation agricole et a inséré dans notre Constitution la Charte de l'environnement.

Relais vigilants des attentes de leurs concitoyens, dans un esprit constructif de dialogue et de conviction, les députés UMP ont également développé leur contrôle de l'action gouvernementale à travers de nombreuses missions d'information (famille, grippe aviaire, effet de serre...), des rapports de suivi de l'application des lois mais aussi 360 questions au Gouvernement, 199 questions orales sans débat et près de 19 200 questions écrites.

GROUPE UMP

ASSEMBLÉE NATIONALE
126, RUE DE L'UNIVERSITÉ - 75355 PARIS CEDEX 07 SP
TÉLÉPHONE : 01 40 63 60 65 - TÉLÉCOPIE : 01 40 63 53 08
groupe.ump@assemblee-nationale.fr
SITE INTERNET : www.ump.assemblee-nationale.fr
AVEC POSSIBILITÉ DE S'INSCRIRE À LA LETTRE D'INFORMATION ÉLECTRONIQUE

socialiste



2005 aura été une année charnière. L'échec du référendum sur la constitution européenne, le changement de gouvernement, les violences urbaines ont traduit la crise globale que traverse notre Nation et l'incapacité du pouvoir actuel à y remédier.

Cet échec a conduit le groupe socialiste à demander par deux fois la censure du gouvernement Villepin. La première sanctionnait l'impasse économique, sociale et politique dans laquelle nous ont conduit les orientations suivies depuis quatre ans. La seconde visait la politique sociale du gouvernement qui conduit au démantèlement du code du travail et institue un droit au licenciement, notamment pour les jeunes, avec le contrat première embauche.

Mais il ne suffit pas de s'opposer. Le groupe socialiste a poursuivi son travail d'élaboration d'une alternative globale en défendant trois projets programmes majeurs qui forgeront l'axe du projet socialiste : le développement d'une « société de la connaissance » fondée sur une rénovation de toute la chaîne éducative visant à répondre aux défis du chômage de masse et de la fragmentation sociale ; la mise en place d'un « contrat logement équitable » réformant en profondeur les mécanismes du marché immobilier pour offrir un logement décent à chacun ; la réforme en profondeur de notre système fiscal afin de stopper la paupérisation de l'Etat et de rendre notre système de redistribution plus égalitaire et plus favorable au travail.

Dans le même esprit, le groupe socialiste a été à l'origine de plusieurs commissions d'enquête ou de missions d'information, comme celles sur l'amiante ou sur la grippe aviaire. Elles ont abouti à des propositions qui améliorent les dispositifs de santé publique face aux risques industriels et aux grandes pandémies.

Mais la crise française a aussi des racines identitaires. Notre Nation se cherche comme en a attesté le débat autour de l'article de loi réhabilitant la colonisation. En prenant l'initiative d'une proposition d'abrogation de cet article, les députés socialistes ont contribué à sa disparition mais ont surtout permis que la Nation travaille à une mémoire partagée de son histoire.

Je ne saurais oublier la contribution des députés socialistes au débat sur l'avenir de l'Europe aujourd'hui paralysée. L'intensification des relations avec les groupes socialistes des parlements de l'Europe a en été un des symboles forts.

La France est à un carrefour de son histoire. C'est à ce niveau que les députés socialistes entendent continuer leur action.

GROUPE SOC

Président : Jean-Marc AYRAULT (jmayrault @ assemblee-nationale.fr)

1 ère vice-présidente : : Martine DAVID

Vice-présidents : Claude BARTOLONE - Pierre BOURGUIGNON - Julien DRAY -

VICE-PRÉSIDENTS : CLAUDE BARTOLONE - PIERRE BOURGUIGNON - JULIEN DRAY - CATHERINE GENISSON - ELISABETH GUIGOU - MARYLISE LEBRANCHU - ALAIN NERI - BERNARD ROMAN - SÉGOLÈNE ROYAL - ROGER-GÉRARD SCHWARTZENBERG - PASCAL TERRASSE



Libres et responsables. Comme ils l'ont fait depuis 2002, les 30 députés du groupe UDF et apparentés ont voulu, cette année encore, se faire les relais exigeants des Français auprès du gouvernement.

Cette liberté de pensée et d'action nous a permis, à nouveau, de nous prononcer en toute indépendance sur les textes soumis à l'examen de l'Assemblée. Lorsque nous avons estimé que les textes défendus par le gouvernement allaient dans le bon sens, nous les avons soutenus. Ce fut par exemple le cas de la loi relative au retour à l'emploi, de la loi pour l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées ou de la loi d'orientation agricole.

Mais cette liberté nous a également conduit à nous opposer à un certain nombre de projets qui nous ont paru contraires aux intérêts des Français. Ce fut en particulier le cas de la loi de finances pour 2006, qui nous est apparue insincère et injuste. Insincère car non seulement le gouvernement n'a pas dit la vérité sur l'état calamiteux de nos finances publiques, mais plus encore, il l'a aggravé, en alourdissant le déficit et la dette. Injuste car ce budget a concentré les cadeaux fiscaux sur les contribuables les plus aisés, au lieu d'alléger la pression fiscale sur les classes moyennes.

De même, nous avons voté contre le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2006 qui instaurait une franchise de 18 euros sur certains actes médicaux, prévoyait de nouveaux déremboursements et entérinait pour la première fois un déficit des quatre branches de la Sécurité sociale.

Enfin, nous nous sommes opposés au dessaisissement du Parlement en votant contre les ordonnances sur l'emploi, qui ont privé l'Assemblée d'un débat fondamental pour le présent et pour l'avenir de la société française.

Dans le même temps, les députés UDF ont multiplié les propositions. Nous avons déposé 1718 questions écrites, 31 propositions de loi, posé 52 questions au gouvernement, 28 questions orales sans débat. Sur notre initiative, l'Assemblée a inscrit à son ordre du jour une proposition de loi tendant à prévenir le surendettement et une proposition de loi sur les intermittents du spectacle, que le groupe majoritaire a repoussées.

Attachés enfin à la mission de contrôle de l'action gouvernementale qui est celle de l'Assemblée nationale, l'UDF a enfin demandé la constitution de deux commissions d'enquête, l'une sur l'état réel des finances publiques de la France, l'autre visant à pointer les blocages à la mise en place d'une politique ambitieuse d'utilisation des biocarburants. Nous avons enfin souhaité la création d'une mission d'information sur la crise vitivinicole. Aucune de nos propositions n'a été acceptée.

Imposer la justice dans les réformes, dire la vérité aux Français, moderniser une démocratie verrouillée : c'est le sens de l'action que nous continuerons à mener.

GROUPE UDF POUR TOUT RENSEIGNEMENT GROUPEAN @ UDF.ORG 01 40 63 67 01

des député-e-s



communistes et républicains

En 2005, le fossé s'est encore creusé entre les attentes de notre peuple, exprimées lors du référendum sur le projet de Constitution européenne, et les orientations politiques de la majorité de ses représentants.

Le 29 mai, les électeurs ont rejeté massivement une conception libérale de l'Europe que l'ensemble des groupes parlementaires, à l'exception notable du groupe communiste et républicain, avait pourtant plébiscitée trois mois auparavant lors du Congrès de Versailles.

Le nouveau gouvernement De Villepin n'a pas tenu compte, par la suite, de ce refus d'une société fondée sur la concurrence, la déréglementation et les inégalités. Sous influence du MEDEF, l'UMP a repris son offensive contre le code du travail, imposant à la hussarde le CNE et le CPE, des contrats à la période d'essai de deux ans. Le salariat se trouve ainsi précarisé, mal payé, les chômeurs culpabilisés, pendant que le patronat licencie, remet en cause les 35 heures et ne remplace pas les départs à la retraite.

Tandis que l'exclusion qui mine les quartiers populaires provoque des accès de violences, la droite offre, dans le budget 2006, 1,2 milliards d'euro de cadeaux fiscaux à une minorité de privilégiés, notamment à 12.000 hauts cadres et PDG actionnaires qui se partageront 68 millions d'euros d'allègements de l'impôt de solidarité sur la fortune. Alors que le pouvoir d'achat des familles recule, que les services publics sont démantelés et privatisés, les marchés financiers exultent, dopés par les profits record des groupes du CAC 40 qui ont amassé, en 2005, 80 milliards d'euros de bénéfices nets, un bond de 25% sur 2004. Ces richesses ne servent ni l'emploi, ni les salaires, ni la recherche et la formation.

Notre groupe a déposé plusieurs propositions de commission d'enquête parlementaire afin que la représentation nationale se saisisse des dérives de ce système prédateur. Qu'il s'agisse du cas de Total, dont les 12 milliards de résultat net en 2005 ont été payés en bonne partie par les consommateurs d'essence, de l'avenir de la filière acier, du scandale de la liquidation de Metaleurop ou encore des conditions de mise en bourse d'EDF, la majorité UMP s'est opposée à nos résolutions.

Mais le groupe communiste et républicain n'en continue pas moins de défendre des propositions alternatives à la domination du capitalisme financier. L'argent doit servir à créer des emplois durables et de qualité, à développer les capacités humaines et productives. Il faut stimuler les investissements répondant à ces objectifs par une nouvelle politique du crédit sélective, par une nouvelle fiscalité incitative qui pénalise la spéculation et dégage les moyens d'une relance de l'action publique.

Il faut doter également les salariés et leurs organisations d'un droit d'ingérence dans la gestion, leur permettant en particulier de faire valoir leurs intérêts et leurs solutions en cas de délocalisation et de restructuration.

Aujourd'hui dans tout le pays, des hommes et des femmes agissent pour changer leur vie. Nous sommes résolument à leurs côtés, combatifs et disponibles.

GROUPE DES DÉPUTÉ-E-S COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS

ASSEMBLÉE NATIONALE - 126, RUE DE L'UNIVERSITÉ - 75355 PARIS CEDEX 07 SP PERMANENCE : 01 40 63 60 83 - TÉLÉCOPIE : 01 40 63 55 21 COURRIEL : groupe.cr @ assemblee-nationale.fr

Site internet: www.groupe-communiste.assemblee-nationale.fr PRÉSIDENT : Alain BOCQUET

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL: Dominique Touraine (assistantes: 01 40 63 98 74 ou 60 81) Publication mensuelle : "La lettre des député-e-s communistes et républicains" Documents et interventions sont envoyés sur demande au : 01 40 63 60 83